

**Discours de l'Ambassadeur Angelina Eichhorst
Chef de la Délégation de l'Union européenne au Liban**

École Mar Elias – Darb el Sim (Saida)
Jeudi 21 mars 2013

CHECK AGAINST DELIVERY

Excellence,

(Révérend Père)

Mesdames et Messieurs,

بِدايَةٍ أَشْكُرُكُمْ عَلَى دَعْوَتِكُمْ لِي لِأَكُونَ بَيْنَكُمْ الْيَوْمَ وَيَشْرَفُنِي أَنْ أَحْتَقِلَ مَعَكُمْ ، بِعِيدِ الْأُمِّ الْعَزِيزِ
عَلَى قُلُوبِنَا جَمِيعًا.

Le 8 mars dernier, nous avons célébré la Journée internationale de la femme, une journée pour prendre conscience du rôle des femmes dans la société et de toutes leurs contributions dans les domaines politique, économique, social, culturel et bien d'autres.

Cependant partout dans le monde, les femmes souffrent d'une discrimination profonde fondée sur le genre. Elles doivent surmonter de nombreux obstacles pour la reconnaissance de leurs droits essentiels. Par exemple, au XXI^e siècle, la femme libanaise n'a toujours pas le droit de transmettre sa nationalité à ses enfants, comme le peuvent les hommes libanais. Elle n'est toujours pas protégée contre la violence, et elle est encore bien loin d'être présente dans la prise de décision et dans la vie politique de son pays.

L'égalité est une des valeurs de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle nous soutenons sans réserve les pays qui s'engagent vers

l'abrogation des lois discriminantes à l'encontre des femmes, dans tous les domaines.

Au Liban, de timides progrès ont été réalisés au sujet des lois discriminatoires envers les femmes, notamment dans les domaines de la vie publique et privée. Pourtant, beaucoup de lois ne reconnaissent pas encore les droits les plus élémentaires et les libertés les plus essentielles des femmes, que ce soit en matière de mariage, de divorce, de tutelle des enfants ou des questions d'héritage. Ceci s'ajoute à de nombreux autres chantiers déjà ouverts : par exemple celui de l'accès au pouvoir et à la prise de décision, tant dans les administrations publiques, que dans la vie politique.

Je profite de cette occasion pour encourager, de nouveau, le Gouvernement à mettre en œuvre de manière effective à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), et à lever ses réserves sur certains articles discriminatoires. Certains États de la région ont commencé à le faire (tels que l'Égypte, la Jordanie) et le Maroc a même courageusement lever toutes réserves.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, alors que nous célébrons l'un des rôles les plus importants pour une femme, celui d'être mère, nous ne devons pas oublier celles, et elles sont nombreuses, qui souffrent de la violence au quotidien; celles que la justice ne protège pas. Au Liban, la loi contre la violence faite aux femmes est débattue depuis 5 ans. Nous devons aussi nous adresser aux hommes. Nous devons en appeler aux hommes dans leurs rôles de pères, de maris et de frères pour qu'ils respectent les femmes dans leur intégrité

morale, émotionnelle et physique, et ce pas seulement en dehors de leur maison, mais aussi au sein même de leur foyer.

Alors permettez-moi de saluer chacune et chacun d'entre vous pour votre lutte contre toutes les discriminations fondées sur le genre. C'est un engagement que nous partageons toutes et tous, quelles que soient nos origines ou nos fonctions.

Le chemin est encore long, mais il nous faut toujours garder cette dynamique et ne jamais nous arrêter. Soyez-en sûrs, l'Union européenne sera à vos côtés pour la défense de l'égalité et des droits des femmes.

Merci et Bonne Fête des Mères!